

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Chantal Mainville	Numéro de permis 1081020	Date d'inspection Le 21 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits		Numéro de téléphone (506) 764-2978	
Adresse 1890 rue Bellechasse Paquetville NB E8R 1M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des enfants sont complets, j'ai vérifié 12 dossiers sur 27.
- Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 12 dossiers sur 27.
- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.

Discussion suivie pour l'agrandissement au niveau supérieur de la maison. Encore en attente des permis de la part de la commission.

Pendant ma visite les enfants jouent à l'extérieur juste avant le dîner les enfants entrent pour le dîner, se préparer. Salle de bain, changement de couche, lavage de bain.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 novembre 2023

Date

original signé par
Chantal Mainville

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 novembre 2023

Date